

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU jeudi 4 juin 2020

Ordre du jour

ORGANISATION COMMUNALE

1. Désignation du secrétaire de la séance du Conseil municipal en date du 4 juin 2020.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du jeudi 6 février 2020.
3. Délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire dans le cadre des dispositions de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.
4. Approbation du règlement intérieur du conseil municipal.
5. Création des commissions municipales et élection des membres titulaires et/ou suppléants.

Liste des commissions municipales

Commission municipale « Finances et développement durable »

Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Commission de Délégation de Service Public (CDSP)

Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

Commission communale des impôts directs (CCID)

Commission de contrôle des listes électorales

6. Désignation des représentants siégeant au sein de chaque conseil d'école maternelle et élémentaire et au sein du conseil d'administration des établissements d'enseignement du second degré.

Liste des établissements scolaires

Les écoles communales

- Ecole maternelle Anatole France
- Ecole maternelle Pierre Curie
- Ecole maternelle Rosa Luxemburg
- Ecole maternelle Jacques Prévert
- Ecole maternelle André Malraux
- Ecole maternelle Paul Langevin
- Ecole maternelle Henri Wallon
- Ecole élémentaire Anatole France
- Ecole élémentaire Piard
- Ecole élémentaire Pablo Picasso
- Ecole élémentaire Martine Soulié
- Ecole élémentaire Louis Pasteur
- Groupe scolaire Jean-Louis Marquèze
- Groupe scolaire Mireille Darc

Le collège Januz Korczak

Le collège Daniel Féry

Le lycée Guillaume Budé

7. Désignation des représentants titulaires et/ou suppléants siégeant dans les organismes extérieurs.

Liste des organismes extérieurs

Société d'économie mixte Avenir de Limeil-Brévannes (SEMALB)

8. Election des conseillers territoriaux au sein de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Sud Est Avenir.

AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

9. Exercice du droit de retour des biens immobiliers détenus par la SEMALB et cession des parcelles AM 178 et AM 184 sis rue Léon Schwartzberg au profit de la SAS QUARTUS Résidentiel.

RESSOURCES HUMAINES

10. Détermination des indemnités de fonction du Maire, des adjoints au Maire et des conseillers municipaux.
11. Modification du tableau des effectifs du personnel communal.
12. Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).